

Positions

À la veille de la session d'automne des Chambres fédérales

Impératifs de politique économique

Dans la situation actuelle, la politique économique suisse doit se focaliser sur des mesures à moyen et long termes susceptibles d'améliorer d'une manière générale les conditions d'activité des entreprises et d'alléger les coûts de l'industrie exportatrice et/ou active dans la recherche. Font partie de ces mesures la mise en œuvre d'importantes réformes (notamment du Projet fiscal 2017, la Prévoyance vieillesse), le renoncement à des projets de réglementation coûteux (notamment la réforme du droit des SA, des règles de surveillance supplémentaires dans la LPP) et la simplification de dispositifs normatifs actuels onéreux (taxe sur les COV, procédure douanière électronique, etc.).

17.030 (CN) IP Sortons de l'impasse!

NON à l'initiative populaire et aux contre-projets. Le Conseil fédéral rejette à juste titre cette initiative, mais soumet à discussions deux contre-projets. scienceindustries les refuse tous deux. A l'heure actuelle, entamer un nouveau débat sur les problèmes de démocratie et de politique européenne n'est pas de mise.

16.074 (CE) Initiative monnaie pleine

NON à cette initiative populaire. Ce texte propose une **expérience inutile et susceptible de nuire à l'ensemble de l'économie**. Si les avantages d'un système monnaie pleine étaient à ce point évidents, il y a longtemps qu'il serait appliqué quelque part dans le monde. Or, on ne l'observe dans aucun pays industrialisé.

16.073 (CN) IP Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)

NON à cette initiative. Ce texte exige une production alimentaire respectueuse de l'environnement et des animaux, obtenue au surplus dans des conditions de travail équitables. **Mais le renoncement qu'il implique à une**

grande partie des biens importés dont la Suisse a besoin serait déraisonnable, à la fois économiquement et sur le plan écologique.

17.3622/25 (SR) Supprimer les entraves au commerce

NON aux importations parallèles facilitées pour des produits soumis à autorisation. Cette mesure rendrait superflues les procédures d'admission helvétiques et compromettrait la sécurité des consommateurs. En ce qui concerne les médicaments, il faut refuser le contournement du principe de territorialité, puisque cela reviendrait à ruiner le rôle de Swissmedic et les efforts visant à empêcher l'intrusion de médicaments frauduleux dans le système de santé suisse (cf. objet 17.029).

17.025 (CN) Accord de libre-échange entre les pays de L'AELE et la Géorgie. Approbation

OUI à cet accord de libre-échange avec la Géorgie. Il élargit l'actuel réseau d'accords et assure aux entreprises un meilleur accès au marché. De plus, il renforce la **protection de la propriété intellectuelle** ainsi que la **sécurité juridique** des échanges commerciaux.

17.3361 (CN) Po. CF-CN. Exécution d'actes législatifs autres que douaniers par l'Administration fédérale des douanes.

OUI à plus de transparence. En tant que secteur économique très réglementé, la pharmacie-biotech apporte son soutien à cette exigence de transparence dans le domaine des actes autres que douaniers, puisqu'elle est susceptible de faciliter les simplifications et l'élimination des contraintes administratives et d'optimiser l'utilité escomptée de la numérisation découlant du programme DaziT.

17.021 (CE) Modernisation et numérisation de l'AFD (programme DaziT). Financement

OUI à ce programme de modernisation et de numérisation de l'AFD. Représentant la principale industrie exportatrice de Suisse, scienceindustries approuve la modernisation et la numérisation à bref délai des procé-

dures douanières, opération jugée indispensable pour nos entreprises membres. L'infrastructure TI de l'administration douanière, aujourd'hui obsolète, sera ainsi remplacée; les coûts réglementaires diminueront et les procédures tant industrielles qu'administratives seront allégées et rendues plus efficaces.

17.029 (CN) Convention Medicrime. Approbation et mise en œuvre

OUI à cette convention et à sa mise en œuvre. Elle crée les conditions permettant de lutter à l'aide de mesures efficaces contre le commerce de produits médicaux contrefaits et illégaux ou contre l'utilisation de la Suisse comme porte d'entrée pour de tels produits.

16.035 (CN/CE) Transformation et extension des réseaux électriques. Loi fédérale

OUI à la Stratégie Réseaux électriques, mais **NON** aux mesures qu'elle prévoit pour la promotion ultérieure de la grande hydraulique (projet 2). Ces exigences sont déplacées, car elles n'ont sur le fond aucun rapport avec l'objectif proprement dit de la révision et ne se justifient pas non plus sur le plan matériel.

15.3119 (CE) Mo. CN de Courten. Coûts de réglementation. Accélérer l'informatisation des opérations douanières.

OUI à cette offensive informatique dans l'AFD. scienceindustries soutient la priorisation des applications marchandise, qui doivent être modernisées dans le cadre du projet DaziT.

16.3750 (CN) Po. Avenir de la politique en matière d'énergie et de climat. Un nouveau modèle de marché

OUI à ce postulat, mais avec des réserves. A court terme, un nouveau modèle de marché n'est pas nécessaire. **A plus long terme, il doit être compatible avec l'économie de marché et fonctionner sans subventionnement.**

16.3751 (CN) Mo. Avenir de la politique en matière d'énergie et de climat. Assouplissement de la législation sur le CO₂

OUI à cette motion. La loi sur le CO₂ ne doit pas fixer de quotas pour la Suisse et l'étranger en vue de la réduction des émissions de CO₂. L'accord de Paris n'exige nullement la fixation de quotas nationaux. Nous appelons donc de nos vœux une harmonisation avec l'UE.

15.313 (CN) Iv. ct GE. Sauvons les barrages et l'énergie hydraulique suisses

NON à cette initiative cantonale. Le prélèvement d'une taxe sur les énergies non renouvelables est contraire aux principes économiques fondamentaux, ne mènerait pas au but recherché et serait matériellement inapplicable.

16.3749 (CN) Mo. Avenir de la politique en matière d'énergie et de climat. Révision des systèmes existants

OUI à cette motion. Les entreprises sans aucun critère limitatif doivent s'engager à réduire leurs émissions et pouvoir obtenir un remboursement de la taxe sur le CO₂.

15.4164 (CN) Mo. De Courten. Non aux importations abusives de produits phytosanitaires

OUI à cette motion. Elle veut protéger les intérêts des paysans et les consommateurs, en exigeant notamment, à juste titre, que la traçabilité des produits importés soit pleinement garantie.

15.3835 (CN) Mo. Schelbert. Pesticides. Mise en œuvre du principe de précaution

NON à cette motion. Elle exige l'introduction de mesures de précaution qui font déjà partie d'un rigoureux système officiel d'analyses et de contrôles. Avant de les autoriser à la vente, les autorités d'admission analysent et évaluent soigneusement aujourd'hui les produits et tous les effets possibles de leurs composants.

scienceindustries est l'association économique faitière suisse du secteur chimie, pharma et biotech. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec près de 45% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Votre contact à scienceindustries:

Beat Moser, directeur

Tél. 044 368 17 11

beat.moser@scienceindustries.ch

Marcel Sennhauser

responsable communication

Tél. 044 368 17 44

marcel.sennhauser@scienceindustries.ch